



**AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE  
PROCEDURE ADAPTEE OUVERTE**

**MARCHE DE PRESTATION DE SERVICES**

-----

Identification de l'organisme qui passe le marché :	<b>ATLANTIQUE HABITATIONS</b> Adresse : allée Jean Raulo – BP 90069 44814 SAINT-HERBLAIN CEDEX Représentée par Jean-Marie BAGUET En sa qualité de Maitre d’Ouvrage, et Pouvoir Adjudicateur
Procédure – mode de passation	<b>Marché de Services – Procédure Adaptée</b> <b>conformément à l’article 42 de l’ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015</b>
Objet du marché :	<b>Marché de prestations de services pour l’acquisition, la mise en œuvre et la maintenance d’une solution de Gestion des Ressources Humaines (SIRH)</b>
Catégorie de services :	Prestations intellectuelles Le marché n’est pas alloti
Lieu d’exécution du marché :	Allée Jean Raulo - 44800 SAINT-HERBLAIN
Caractéristiques principales du marché :	Le marché de prestation de services débutera à compter de la réception du logiciel telle qu’elle est définie au cahier des charges et à compter de la facturation d’une première exploitation complète. Il est conclu pour une durée de 3 ans.
Date d’engagement :	Janvier 2019
Modalité d’obtention du dossier de consultation :	Le dossier de consultation est téléchargeable à l’adresse suivante : <a href="http://www.synapse-ouest.com">www.synapse-ouest.com</a>  Le règlement de consultation est disponible à la même adresse.
Condition de participation :	Sur support papier, par lettre recommandée avec accusé de réception, ou contre récépissé à l’adresse suivante :  Monsieur Le Directeur Général ATLANTIQUE HABITATIONS Allée Jean Raulo, BP 30335 44803 ST HERBLAIN Cedex  <b><i>Avec la mention « Consultation pour prestation de services pour l’acquisition, la mise en œuvre et la maintenance d’une solution de Gestion des Ressources Humaines (SIRH)» – Ne pas ouvrir »</i></b>
Remise des candidatures	Au plus tard le <b>Vendredi 5 octobre 2018 à 11h30 terme impératif.</b>
Délai minimum de validité des offres :	150 jours à compter de la date limite de réception des offres
Date d’envoi de l’avis pour publication :	28 août 2018